



Les 3 et 4 Février 2024

EPOUVILLE

Championnat Départemental 76 Salle

Le **Comité Départemental 76** et l'**Arc Club d'Epouville**

ont le plaisir de vous inviter au **Championnat Départemental salle Adultes**. Il aura lieu **les samedi 3 et dimanche 4 février 2024** au gymnase Jacques ANQUETIL, chemin d'Argile à Epouville.

Le tir de qualification est sélectif pour les Championnats de France et Régionaux.

Le championnat se tirera à 18 mètres, tirs qualificatifs et phases finales, sur Trispots de 40



	Catégories	Ouverture du greffe inspection du matériel	Echauffement	Tirs de qualification – 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD
Samedi Après midi	<u>Arcs Classiques</u> S3F-S3H	12h30 - 13h15	13h15 - 13h55	14h00 - 17h15
	<u>Arcs à poulies</u> S1H - S2H – S3H	Phases finales Une heure après la fin des tirs de qualification		
	<u>Arcs Nus</u> F –H	Cérémonie protocolaire, Podiums Sitôt après les phases finales		
Dimanche	Catégories	Ouverture du greffe Inspection du matériel	Echauffement	Tirs de qualification 2 x 10 volées de 3 flèches en 2mn Rythme AB-CD
	<u>Arc Classique</u> S1F-S1H-S2F- S2H	08h30 - 09h15	09H15 - 09h55	10h00 -13h15
	<u>Arc à poulies</u> S1F - S2F - S3F	Phases finales Une heure après la fin des tirs de qualification		
		Cérémonie protocolaire, Podiums Sitôt après les phases finales		

Droits d'inscription : 7€

Les chèques : sont à envoyer **ET**

UNIQUEMENT à l'adresse

suivante :

Patrice Charlet
178 Rue des Anciens
Combattants
76430 ETAINHUS

A l'ordre de :

Arc Club d'Epouville

<http://www.arc-club-epouville.com>



ARBITRE PRINCIPAL : Monsieur Nicolas VARNIERE, PCDA

RECOMPENSES :

Les trois premiers archers de chaque catégorie seront récompensés.

ENGAGEMENTS :

Toutes les informations sur les conditions de participation se trouvent sur le [site internet du CD76](http://www.arc-club-epouville.com). L'inscription de chaque archer est obligatoire selon la procédure, définie par la commission sportive du CD76. La date limite de l'inscription et de son règlement est le 31 décembre 2023, cachet de la poste faisant foi.

INFOS :

Le port de chaussures de sport et de la tenue de club (ou blanche) est obligatoire. Les conditions sanitaires d'accès au gymnase seront celles en vigueur au moment du championnat.

RESTAURATION :

Une buvette sera à votre disposition sur place

